

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHOLIQUE SAINT-PHILIPPE
CODE DE VIE 2023-2024

901 chemin Francis, Ontario
Téléphone: (905) 639-6100

Site web : <http://sp.cscmonavenir.ca>

Rachele Caron, Direction d'école
rcaron@cscmonavenir.ca

*Au CSC MonAvenir, l'enfant est encouragé à viser le Ciel,
on lui enseigne à voler et on l'admire lorsqu'il prend son envol.*

Mission

Offrir un milieu de vie
FRANCOPHONE
et **CATHOLIQUE**
motivant **L'ÉLÈVE** à
devenir un citoyen **ENGAGÉ**,
FIER de son identité,
prêt à bâtir son **AVENIR**
et à **atteindre** ses plus
HAUTES ASPIRATIONS.

Vision

Nos écoles, réputées pour
L'EXCELLENCE,
L'INCLUSION et
L'INNOVATION,
sont une **destination**
de choix et un lieu
RASSEMBLEUR.

MISSION ET VISION DE L'ÉCOLE

L'élève de l'école élémentaire catholique Saint-Philippe apprend et vit en français, en suivant les exemples de la vie de Jésus et en respectant un climat d'apprentissage bienveillant, innovant, inclusif et équitable. L'élève vit des expériences valorisantes qui développent son identité catholique francophone et plurielle, son ouverture sur le monde ainsi que son bien-être et sa santé mentale. Les collaborations avec les partenaires de la communauté scolaire enrichissent les expériences de tous. Le personnel de l'école élémentaire catholique Saint-Philippe s'engage, par l'entremise d'une pédagogie innovante, authentique et engageante, à accompagner les élèves à devenir des citoyens engagés, responsables et uniques. Être un modèle actif de valeurs chrétiennes.

MISSION ET VISION DE LA SALLE DE CLASSE

En début d'année, chaque membre du personnel enseignant élaborera, en collaboration avec les élèves de sa classe, un code de conduite. Le membre du personnel enseignant et les élèves s'engagent à respecter les règlements ciblés en signant le contrat qui se trouve à la fin de cette section. Les gestes réparateurs et les conséquences seront décidés par le membre du personnel enseignant et l'élève. Selon la sévérité de l'infraction et si jugée nécessaire, la direction sera impliquée.

DROITS DE L'ÉLÈVE

Chaque élève de l'école Saint-Philippe a le droit :

- de recevoir un enseignement dispensé par un personnel enseignant consciencieux;
- de recevoir un enseignement dans un environnement sécuritaire, ordonné et stimulant;
- d'être respecté sur les plans physique et moral, en tant qu'enfant de Dieu.





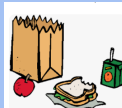





À SP chaque élève doit s'acquitter de ses responsabilités telles qu'énoncées dans la *Loi sur l'Éducation* et dans les directives du Conseil scolaire catholique MonAvenir. **Chaque élève doit faire preuve de respect envers lui-même ou elle-même, envers l'autre et envers son environnement, pendant l'ensemble de la journée scolaire, tant sur la propriété de l'école, que lors des sorties éducatives et des trajets en autobus.**

MATRICE DE COMPORTEMENT











Je communique en français avec politesse en tout temps (Bonjour/s'il vous plaît/merci)

Je vis selon les valeurs chrétiennes (mes relations avec Dieu par mes pensées, mes paroles et mes gestes)





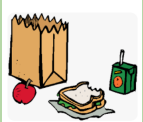





F = Fiabilité A = Autonomie I = Initiative O = Sens de l'organisation C = Collaboration R = Autorégulation

RESPECT									
Salle de classe	Gymnase	Salle de toilettes/ Vestiaire	Corridors/ crochets	Dîner	Cour d'école	Rassemblement activités spéciales/ sorties scolaires	Bibliothèque/ Espace 21e siècle	Autobus/rangs	Citoyenneté numérique
 J'applique les stratégies d'écoute active. (F) J'attends le droit de parole. (C) J'écoute et je suis les consignes. (A) J'utilise le matériel de façon appropriée. (F)	 J'utilise le matériel de façon appropriée. (F) J'applique les règles de sécurité. (A) J'écoute et je suis les consignes. (A)	 Je respecte l'intimité des autres et la mienne. (R) Je maintiens la propreté avant de quitter les lieux. (F)	 Je circule à droite et calmement dans les corridors avec l'autorisation d'un membre du personnel. (A) Je chuchote si je dois parler. (R)	 Je demande la permission avant de quitter la salle de classe. (F) Je suis les consignes de l'adulte qui surveille. (F) Je maintiens un ton raisonnable pour communiquer. (R)	 Je partage la cour et l'équipement. (C) J'applique les consignes de sécurité. (A) Je suis respectueux par mes paroles et par mes gestes. (C)	 Je respecte les lieux et les gens. (F) Je suis les consignes des personnes responsables de l'activité. (A)	 Je prends soin du matériel emprunté. (F) Je suis la routine en lien avec l'activité. (A)	 Je parle aux autres avec calme et politesse. (C) Je respecte l'espace de mes pairs. (F) Je suis les règles de sécurité et les consignes du conducteur. (R)	 J'utilise uniquement les outils technologiques et des sites appropriés pour mes travaux scolaires. (F) Je garde les informations de mon compte confidentielles. (F)

ENGAGEMENT

Salle de classe	Gymnase	Salle de toilettes/ Vestiaire	Corridors/ crochets	Dîner	Cour d'école	Rassemblement activités spéciales/ sorties scolaires	Bibliothèque/ Espace 21e siècle	Autobus/rangs	Citoyenneté numérique
									
<p>Je collabore avec mes pairs, mes enseignants.es, ainsi que le personnel de l'école. (C)</p> <p>Je persévère à la tâche pour être fier/fière de mon travail. (R)</p> <p>Je participe activement en prenant des risques. (I)</p> <p>Je me fixe des objectifs qui m'aideront à m'améliorer. (R)</p>	<p>Je démontre un esprit sportif. (C)</p> <p>J'arrive au gymnase avec mes vêtements et mes souliers propres à l'activité physique. (F)</p> <p>Je participe activement à toutes les activités proposées. (I)</p>	<p>Je retourne en classe sans délai. (A)</p> <p>Je m'assure de prendre seulement les produits dont j'ai besoin. (F)</p>	<p>Je retourne en classe sans délai. (A)</p> <p>Je ramasse et je range mes effets personnels dans mon espace. (O)</p>	<p>Je suis les règlements du dîner établis en classe. (A)</p> <p>Je fais un effort pour manger, car j'ai besoin d'énergie pour apprendre. (I)</p>	<p>Je suis attentif-attentive et alerte à ce qui se passe dans mon entourage. (R)</p> <p>Je prends mon rang, j'entre et je sors calmement lorsque la cloche sonne. (A)</p> <p>Je joue franc-jeu. (C)</p> <p>Je respecte l'environnement et la nature. (F)</p>	<p>Je fournis les efforts nécessaires pour bien représenter mon école. (F)</p> <p>Je m'engage pleinement et activement pendant les présentations. (I)</p>	<p>Je collabore avec mes pairs, mes enseignants.es ainsi que le personnel de l'école. (C)</p> <p>Je persévère à la tâche pour être fier-fière de mon travail. (R)</p> <p>Je me fixe des objectifs afin de m'améliorer. (R)</p>	<p>Je demeure assis-e et j'utilise un volume de voix approprié. (A)</p> <p>Je reste dans mon rang et j'écoute attentivement l'appel de mon autobus. (A)</p>	<p>J'utilise seulement mon compte d'école en lien avec mon travail. (F)</p> <p>Je demande la permission d'un adulte avant de prendre des photos ou vidéos d'autres personnes ou de tout objet. (F)</p> <p>Je range les outils technologiques à leur place lorsque j'ai fini. (O)</p>

RESPONSABILITÉ

<p>Salle de classe</p> 	<p>Gymnase</p> 	<p>Salle de toilettes/ Vestiaire</p> 	<p>Corridors/ crochets</p> 	<p>Dîner</p> 	<p>Cour d'école</p> 	<p>Rassemblement activités spéciales/ sorties scolaires</p> 	<p>Bibliothèque/ Espace 21e siècle</p> 	<p>Autobus/rangs</p> 	<p>Citoyenneté numérique</p> 
<p>J'ai tout mon matériel scolaire et je suis prêt·e à apprendre. (O)</p> <p>Je demande de l'aide au besoin. (I)</p> <p>J'accueille l'opinion des autres. (C)</p>	<p>Je me prépare rapidement et calmement. (A)</p> <p>Je range l'équipement à la fin du cours. (O)</p>	<p>J'avise un enseignant s'il y a un problème. (I)</p> <p>J'utilise un volume approprié. (R)</p>	<p>Je respecte l'espace personnel des autres. (R)</p> <p>Je respecte les effets personnels des autres. (R)</p>	<p>Je garde mon espace propre. (O)</p> <p>Je suis conscient·e des allergies en gardant ma nourriture pour moi-même. (A)</p>	<p>Je ramasse mes effets personnels et le matériel emprunté au son de la cloche. (O)</p> <p>Je règle les conflits en appliquant les étapes du discernement moral. (C)</p>	<p>Je fais attention à l'espace personnel des autres. (R)</p> <p>Je suis conscient·e de la propriété d'autrui. (A)</p>	<p>Je laisse l'espace propre en quittant. (A)</p> <p>Je rapporte un bris à un adulte. (I)</p> <p>Je retourne mes livres à temps. (F)</p>	<p>J'avise le conducteur s'il y a un problème. (I)</p> <p>Je garde l'autobus propre. (A)</p> <p>Je ramasse mes effets personnels avant de débarquer. (O)</p>	<p>Je signale à l'adulte tous propos ou images inappropriés, dont je suis témoin. (I)</p> <p>Je communique de façon respectueuse avec mes pairs, sur les médias sociaux. (C)</p>

CODE DE CONDUITE ET DISCIPLINE PROGRESSIVE

CODE DE CONDUITE PROVINCIALE

Le code de conduite provincial découle de la Loi sur l'éducation (article 301 (1) (2)) et précise les normes de comportement. Le code de conduite s'applique à tous les membres de la communauté scolaire qui se retrouvent sur les lieux de l'école lors des activités sportives de l'école, dans l'autobus scolaire, au cours des activités périscolaires/parascolaires extérieures parrainées par l'école ou le Conseil ou tout autre contexte où un acte posé a des répercussions sur le climat scolaire.

Le code de conduite provincial donne également des précisions quant aux activités qui sont interdites pour assurer la sécurité de l'élève et des personnes du milieu scolaire. Ces activités figurent dans la Loi sur l'Éducation aux articles 306 et 310. Pour de plus amples renseignements, visitez le lien suivant:

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code de conduite:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.1.pdf>

DISCIPLINE PROGRESSIVE

L'intervention faite dans le cadre de la discipline progressive est basée sur une approche éducative qui favorise l'apprentissage et la responsabilisation de l'élève et de son comportement en lui offrant un encadrement et un soutien. Le comportement inapproprié de l'élève devient une occasion de comprendre le lien entre ses actions et la conséquence naturelle. Cette démarche guide l'élève afin qu'il puisse tirer des leçons des choix qu'il fait et permet de l'orienter vers les bons choix. La discipline progressive s'insère dans un continuum d'interventions pouvant débuter par un rappel du code de vie, un avertissement, une communication avec le parent/tutrice/tuteur et/ou un geste réparateur. Il faut cependant noter que la discipline progressive tient compte de la nature et de la gravité du comportement et les conséquences de ces derniers sur le climat scolaire.

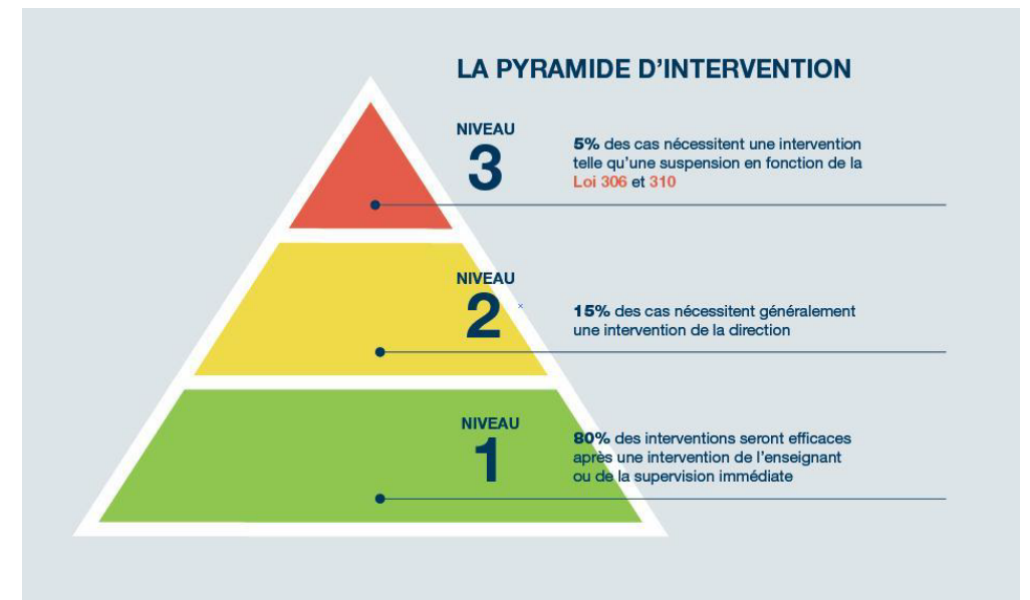
Directive administrative du Csc MonAvenir sur la discipline progressive :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.4.pdf>

Directives administratives du Csc MonAvenir sur la suspension:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.9.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.9.2.pdf>



INTERVENTIONS à l'É. É. C. Saint-Philippe

Dans le cadre de la politique de la discipline progressive, voici certaines des interventions pouvant être faites auprès des élèves lors d'un manquement au code de vie : rappel des règlements par l'enseignant(e) et/ou la direction; fiche de réflexion; geste réparateur; communication avec les parents; retrait de classe; perte de privilèges scolaires (p. ex., participation aux activités ou sorties scolaires, privilège du transport scolaire); rencontre entre la direction et les parents ou tuteurs; plan personnalisé en lien au comportement; attribution de responsabilités en lien au comportement souhaité au sein de l'école ou de la communauté; participation à un programme ou atelier autorisé par le Conseil; retrait de classe; suspension externe; renvoi.

L'INTIMIDATION

Selon la loi de l'Éducation, l'intimidation se définit comme un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi, à la réputation ou au climat scolaire par des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

*À l'école, une situation d'intimidation est susceptible de naître lorsqu'une personne se distingue d'une autre en raison d'une ou plusieurs caractéristiques qui lui sont propres (qu'elles soient réelles ou non). Ces différences sont reliées à la taille, la force, l'âge, l'intelligence, la situation économique, le statut social, la solidarité des pairs, l'apparence, la religion, l'origine ethnique, un handicap, des besoins particuliers, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe et la race. **Il est important de ne pas confondre l'intimidation avec un conflit.***

Il est de la responsabilité de tous les intervenants et intervenantes (adultes et élèves) d'arrêter l'intimidation. L'école Saint-Philippe, en partenariat avec les parents, doit offrir un milieu d'apprentissage sécuritaire afin que chaque élève puisse cheminer vers l'actualisation de son plein potentiel tant sur le plan personnel, social que scolaire.

Directive administrative du Csc MonAvenir sur l'intimidation :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

CODE VESTIMENTAIRE

Le Csc MonAvenir et l'école Saint-Philippe croient qu'une tenue vestimentaire appropriée et acceptable reflète ses attitudes et ses valeurs chrétiennes ainsi que celles du système scolaire catholique. Le code vestimentaire vise à créer un milieu d'apprentissage et de travail favorisant le respect.

Le Conseil et l'école exigent la mise en vigueur d'un code vestimentaire visant l'apparence et une tenue vestimentaire soignée et modeste dans chacune de ses écoles. Le code de tenue vestimentaire s'adresse à tous les élèves qui se trouvent sur le terrain ou dans les écoles du Conseil, à bord des autobus scolaires ou participant à une activité autorisée.

Éléments du code vestimentaire exigés par le conseil :

- *Respecter l'intention de maintenir une communauté positive, anti-oppressive, équitable, accueillante et inclusive d'un large éventail d'identités sociales et culturelles qui tient compte du bien-être des élèves;*
- *Être opaque et couvrir les sous-vêtements et parties privées;*
- *Se conformer aux exigences établies en matière de santé et de sécurité pour l'activité prévue (p. ex. cours sur la santé et l'éducation physique, cours de sciences, événements sportifs, enseignement technique, cours de théâtre/danse, etc.);*
- *Être exempte d'images ou de langage offensants, obscènes, vulgaires, y compris le blasphème, la haine et la pornographie ;*
- *Être exempte de tout contenu qui est discriminatoire (p. ex. raciste, anti-noir, anti-autochtone, antisémite, islamophobe, sexiste, transphobe, homophobe, classiste etc.), ou qui pourrait raisonnablement être interprété comme diffamatoire, menaçant, harcelant ou qui promeut des préjugés ou la haine;*
- *Être exempte de symboles, suggestions, promotions ou références à la cigarette, le vapotage, le cannabis, l'alcool, les drogues ou tout attirail connexe qui promeut ou incite à la violence ou à toute conduite illégale ou une activité criminelle;*
- *Favoriser le fonctionnement sécuritaire de l'école, sans limiter ou restreindre le droit d'autrui et sans créer un risque raisonnablement prévisible d'ingérence ou d'atteinte aux droits en vigueur;*
- *Être composée de souliers d'intérieur, pour des raisons d'hygiène et de propreté, dont les espadrilles qui peuvent être portées pour le cours d'éducation physique.*

Code vestimentaire en éducation physique :

<ul style="list-style-type: none">● Chaussures de sport à semelles non marquantes● Une paire de bas	<ul style="list-style-type: none">● Un short sportif ou un pantalon de sport● Un chandail à manches courtes● Le port de bijoux est interdit
--	---

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code vestimentaire:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.8.1.pdf>

UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Au Csc MonAvenir et à l'École élémentaire catholique Saint-Philippe, nous croyons que la technologie est un outil important pour favoriser l'apprentissage des élèves et permettre à ceux-ci d'avoir accès à l'information. Pour ce faire, il est primordial que tous les élèves soient de bons citoyens numériques en suivant les règles d'usage acceptables en utilisant la technologie appartenant à l'école (logiciels, matériel, réseau). **L'utilisation d'équipements électroniques personnels (cellulaire, tablette, ordinateur portable, etc.) n'est pas permise sauf lorsque du matériel spécialisé est fourni à un élève par l'école.**

Éléments exigés pour l'utilisation des technologies numériques pour les élèves du CSC MonAvenir :

L'utilisation des technologies sur les lieux scolaires est un privilège. Pour cette raison l'élève doit :

- Utiliser les outils informatiques mis à sa disposition à des fins scolaires exclusivement. Donc, aucun document électronique nuisant à la sécurité du réseau informatique ne peut être téléchargé.
- Utiliser l'adresse courriel du Conseil ainsi que le réseau Internet du Conseil pour des tâches scolaires seulement.
- Conserver personnellement son code d'utilisateur et son mot de passe en tout temps.
- Demander la permission à un membre du personnel avant d'utiliser tout appareil électronique appartenant à l'école ainsi que le réseau internet scolaire.
- Demander en tout temps à un membre du personnel avant d'imprimer un document.
- Dénoncer tout acte de vandalisme ou d'infraction ayant trait à la sécurité ou à une problématique éthique ou technique, à un adulte.
- Respecter la vie privée des autres membres de la communauté scolaire, donc l'élève ne peut en aucun moment photographier ou filmer une personne ou un groupe de personnes sans leur consentement. Ceci s'applique à l'école, à bord de l'autobus scolaire ou lors de toutes autres activités reliées à l'école.
- Respecter les directives administratives du Conseil. Donc un élève ne peut en aucun temps transmettre du matériel ou de l'information obscène, raciste, sexiste ou haineuse portant atteinte à une personne ou un groupe de personnes sur les médias sociaux, qui pourrait nuire au climat scolaire.

Tout usage d'un appareil électronique personnel sur les lieux scolaires portant atteinte au climat scolaire pourrait être sujet à vérification. L'école n'est pas responsable des bris ou vols d'objets de valeur personnelle et n'en assume pas la responsabilité.

Les attentes en lien avec l'utilisation des technologies numériques découlent des directives administratives du Conseil scolaire :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.2.pdf>



Contrat de l'élève de l'É. É. C. Saint-Philippe

Je comprends mes responsabilités à l'école et je m'engage à les respecter partout et en tout temps.

Je comprends que des conséquences peuvent s'appliquer si je ne respecte pas le code de vie (voir la discipline progressive).

Nom de l'élève : _____

Nom de l'enseignant(e) : _____

Nous _____ avons pris connaissance du code de vie de l'école Saint-Philippe. Nous en avons discuté avec notre enfant et nous nous engageons à le respecter. Nous collaborerons avec les intervenants de l'école si notre enfant est impliqué. Nous nous engageons à aider notre enfant à résoudre ses conflits de manière pacifique.

Signature du parent/tuteur : _____